

Charte du formateur

En tant que formateur, je reconnais l'importance de mon rôle dans l'accompagnement des apprenants et je m'engage à respecter la charte, dans le cadre de ma mission pédagogique.



GENERALITES

- Je m'engage à partager mes bonnes pratiques et à collaborer avec mes pairs pour renforcer la qualité des actions de formation.
- Je suis force de proposition pour l'amélioration du contenu de mes formations.
- Je garantis la conformité de mes formations avec les référentiels de certification.
- J'utilise et transmets les documents fournis par le CFPPA dans le respect des procédures et des modèles (feuilles d'émargement, questionnaires de satisfaction, documents administratifs...)
- Je suis en veille sur les thématiques de formation sur lesquelles j'interviens, et je m'engage à partager mes informations avec le CFPPA pour faire grandir l'ensemble des partenaires (nouvelle réglementation, évolution des métiers, innovation pédagogique ou technologique...)
- Je veille à maintenir et développer mes compétences professionnelles à travers des actions de formation continue et de développement personnel.
- J'informe le CFPPA sur ma participation à des formations, des regroupements professionnels...
- Je garantis la confidentialité des données personnelles des apprenants et des informations échangées pendant la formation, conformément à la réglementation sur la protection des données (RGPD).
- Je respecte les exigences légales en matière de formation professionnelle, notamment les obligations en matière de santé, de sécurité et d'accessibilité.
- Je me suis informé sur référentiel national qualité Qualiopi : <https://travail-emploi.gouv.fr/demarches-ressources-documentaires/documentation-et-publications-officielles/guides/guide-referentiel-national-qualite>

AVANT LA FORMATION

- Je prends en compte dans ma préparation les besoins spécifiques et individuels des apprenants.
- Je définis des objectifs pédagogiques clairs, mesurables et en adéquation avec les attentes du CFPPA ou des apprenants.
- J'élabore des contenus de formation de manière à répondre aux besoins identifiés et à respecter le programme de formation, tout en intégrant des éléments d'actualisation et de pertinence.
- Je transmets au CFPPA les supports pédagogiques de mon intervention ainsi que tous les supports que j'aurais mis à disposition des apprenants tout au long de la formation.

PENDANT LA FORMATION

- J'assure un accueil respectueux et adapté à chaque apprenant, en tenant compte de ses besoins, de son niveau de compétence, et de ses attentes spécifiques.
- Je mets en place des dispositifs d'écoute et de suivi individualisés pour répondre aux besoins spécifiques de chaque participant.
- J'utilise des méthodes pédagogiques variées et adaptées au public, permettant de maximiser l'engagement et l'apprentissage des participants.
- Je veille à l'accessibilité des formations en proposant des supports et des outils pédagogiques adaptés aux différents types d'apprenants.
- Je mets en place des dispositifs d'évaluation réguliers permettant de suivre la progression des apprenants tout au long de la formation.
- Je m'assure de l'émargement et de la présence des apprenants.
- J'adapte et j'oriente ma formation en fonction des besoins des stagiaires (adaptation de la formation, rythme, pédagogie, accompagnement des personnes en situation de handicap...) afin de leur permettre d'atteindre les objectifs de la formation, en partageant les adaptations avec le CFPPA.
- J'adapte ma posture, mes méthodes, ma pédagogie aux stagiaires en situation de handicap, en prenant appui sur les référents H+.
- J'informe le CFPPA et les référents H+ de toutes situations de handicap d'un apprenant.
- Je diffuse auprès des apprenants des supports pédagogiques clairs, lisibles qui permettent de se les approprier.
- J'utiliser tous les moyens humains et techniques mis à disposition pour assurer le bon déroulement de la formation.

APRES LA FORMATION

- J'évalue l'acquisition des compétences des apprenants afin de favoriser et je suis à même d'en apporter la preuve
- Je m'engage à mettre à disposition du CFPPA les documents d'évaluation des apprenants (exercices corrigés, bilans réalisés, ...)
- Je remplis le questionnaire de satisfaction du formateur qui m'est envoyé par le CFPPA
- Je m'engage à faire savoir au CFPPA toute insatisfaction ou satisfaction exprimée par mes apprenants ou par moi-même dans un souci constructif d'amélioration continue de la qualité de la formation.
- Je m'engage à mettre en place un processus d'amélioration continue pour ajuster mes pratiques pédagogiques et mes contenus en fonction des retours reçus.